

Québec français



Français oral et poésie

Jean-Noël Pontbriand

Number 31, October 1978

Objectifs et enseignement de l'oral

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56588ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pontbriand, J.-N. (1978). Français oral et poésie. *Québec français*, (31), 37–38.

FRANÇAIS ORAL ET POÉSIE

Le rôle de l'école, en ce qui concerne l'enseignement de la langue maternelle, a toujours été (et est encore, hélas!) d'apprendre à lire et à écrire. À la sortie de son cours secondaire, plus encore de son collégial, l'étudiant doit savoir écrire sans fautes, traduire dans un langage correct (oral ou écrit) les principaux aspects de la vie courante. En un mot, il doit être capable de *communiquer* (au sens où Deschamps en parle avec tant d'à-propos). Comprendre ce qu'on lui dit, exprimer clairement ce qu'il désire et *fonctionner* efficacement. Mais cela suffit-il ?

Tant et aussi longtemps que le but principal — pour ne pas dire « unique » — de l'enseignement de la langue est d'acquérir cette « routine verbale ou écrite », la littérature en général et la poésie en particulier n'auront pas de place à l'école. Pour la simple raison que la littérature ne prépare pas à une intégration à tel groupe ou à telle société. La littérature, c'est le commencement de la différence, la recherche du particulier, la consécration de l'originalité. Et qui oserait soutenir que l'école doit former, sinon engendrer ou « produire » des « originaux » ? La vie pratique et concrète ne sait que faire des originaux. Elle les endure et les tolère en attendant de pouvoir les réduire à la norme.

On peut difficilement éviter de rappeler ces affirmations qui tiennent presque du cliché pour aborder la question de l'enseignement du français oral, surtout si on est d'accord pour entendre, par

cette expression, autre chose que : capacité de parler correctement, en se soumettant aux lois de la syntaxe, chose fort importante qui exige de celui qui parle vigilance et culture, mais nous laisse loin d'un objectif d'expression originale et donc *personnelle*. Autrement dit, il faut opposer langage personnel à langage institutionnel plutôt que langage oral à langage écrit, parce qu'un langage peut être oral et tout à fait impersonnel, comme c'est généralement le cas. Pour qu'il y ait du *nouveau* dans les objectifs de l'enseignement de la langue, il faut que les professeurs s'orientent vers une personnalisation réelle de leur enseignement centrée sur l'éveil et l'épanouissement de la personne de l'étudiant. Alors seulement on pourra parler d'un enseignement actif, centré sur la *vie* entendue non comme l'ensemble des phénomènes sociaux, naturels ou autres, toujours impersonnels, mais sur la *vie humaine* comme manière d'être. Il s'agit donc de bien autre chose que du choix des *bons* centres d'intérêt souvent choisis en fonction d'objectifs d'émulation ou de rendement plus efficace plutôt qu'en fonction d'exigences plus secrètes mais plus réelles.

Si on entend par « enseignement de la langue orale » le souci d'amener l'étudiant à une expression qui soit plus personnelle et donc spontanée (nous préciserons plus loin le sens de ce mot), l'intégration de la littérature en général et de la poésie en particulier au program-

me de « français » s'effectuera logiquement sinon naturellement dès le niveau primaire. Dans la plupart des cas, et parce que l'on ne nourrit pas ce souci de la naissance, chez l'étudiant, d'un langage personnel, original et « engagé », la place de la littérature devient hypothétique, parfois même inexistante.

Car qu'est-ce que la littérature ? Pour la plupart, une nomenclature d'œuvres et d'auteurs classés par ordre alphabétique ou chronologique. Rien de plus ou si peu. Connaître la littérature c'est savoir que Louis Hémon précède Félix-Antoine Savard et non l'inverse, que Lamartine est un Français « romantique », Paul Claudel un dramaturge « chrétien » ; que Nelligan est devenu fou à 19 ans et que Saint-Denys-Garneau s'est peut-être suicidé... sans oublier qui a écrit quoi : Chamberland, *Terre Québec* et Octave Crémazie, *La promenade de trois morts*. La littérature c'est la culture, cette glu qui remplit la tête et ne change rien aux gestes. Pas surprenant alors qu'on retarde autant que cela est possible son entrée sur la scène de l'enseignement (à quoi ça sert de savoir tout cela ? N'existe-t-il pas de bons dictionnaires ?) et qu'on réduise au minimum la place qu'on lui réserve. Cette manière d'agir se comprend bien. Qui blâmera le professeur des réticences qu'il éprouve et de ses oublis souvent volontaires en ce domaine ?

Il est bien sûr que l'enseignement de la langue n'a que faire de cet amalgame de

dates, de titres et d'auteurs souvent dénommé, à tort, littérature. (Il y a la littérature et il y a une certaine histoire littéraire. Ce sont là des choses complètement différentes.) Rien à faire non plus avec la littérature entendue dans le sens d'une complexification du code linguistique, complexification telle qu'elle exige pour être comprise ou devinée un ensemble de grilles ou de clés qu'on ne saurait imposer à un débutant. Qu'il fasse des gammes... plus tard la mélodie. (Et l'on meurt souvent étouffé sous les gammes en s'imaginant nager dans la mélodie). On ne recourt à la littérature que tout à la fin du cours secondaire, pour donner des exemples d'utilisation de mots, modes et expressions. La littérature est alors définie comme un phénomène de complexification d'un code investigué par la science littéraire. La littérature devient un luxe du langage, utile mais non nécessaire et son enseignement, sa présence même dans les programmes, autres que l'universitaire, se justifie difficilement.

Mais est-ce bien cela, la littérature ? N'importe qui, je crois, pourrait répondre à cette question : j'espère que non. Poussant plus loin, on peut se demander encore quelles relations entretiennent ces approches de la littérature avec l'expression de soi, la communication avec l'autre et la vision du monde d'un peuple ? Celui qui pose naïvement cette question sait déjà (par expérience probablement) que la littérature est le lieu propre où vivent la langue et le langage et que c'est dans la mesure où il sera capable d'entrer dans ce lieu et de participer à cette vie que la langue deviendra pour lui manière d'être, habitation du monde et expression de l'homme. Car avant d'être la complexification d'une base relativement simple, *le langage est d'abord et surtout une manière d'être*. Tout autant recherche, expression, que signification engendrées à partir d'un centre unique et créateur, la personne tend vers cette expression et la réalise au fur et à mesure de son incarnation dans les mots. Cette incarnation s'effectue par une appropriation des mots et une récupération du sens mais une récupération active qui transforme ce qu'elle s'approprie, la rendant à elle-même en l'épousant. Dans la mesure où notre perception de la littérature nous conduit dans cette direction, dans la même mesure la nécessité de sa présence dans les programmes de français s'impose.

Cela suppose toutefois que nos objectifs d'enseignement soient révisés ; au moins dans leur orientation sinon dans leur formulation. Il est entendu que l'objectif de l'enseignement du français tant oral qu'écrit serait l'acquisition des mécanismes de base qui permettent à quelqu'un de s'exprimer dans telle langue et

de comprendre ce que les autres, parlant cette langue, disent. Mais une différence importante dans la façon de procéder s'imposera selon que celui qui enseigne s'imaginera être (et sera en fait) un programmeur d'ordinateur ou un maître (au sens fort du terme) qui connaît suffisamment le lieu du langage pour le rendre plus présent. Un tel maître se caractérise par une attention à ses auditeurs afin de déceler les moindres signes de son expression propre, pour les lui manifester, en favorisant leur éclosion et leur épanouissement. La norme ou le mécanisme linguistique n'est donc pas un objectif absolu ; ce n'est qu'une indication, la balise d'un sentier non encore défini, tout au moins à redéfinir constamment. Autrement dit, le maître est à l'écoute de ce que j'ai appelé plus haut l'expression spontanée de l'élève.

Il faut revenir sur le sens de ce mot parce qu'en lui-même il prête à équivoque. La spontanéité dont nous parlons ici est synonyme de vérité concrète. Parvenir à un langage spontané (car on n'est pas spontané d'abord) c'est parvenir à ce point où ce qui parle en moi et par moi, c'est moi-même, le moi profond qui me caractérise et doit parvenir à l'existence pour que « je » sois vraiment. C'est à cela que doit tendre l'enseignement de la langue maternelle, cette expression qu'elle doit rendre plus probable et plus possible, étant bien entendu qu'ici l'agent principal (comme on se plaît à le dire sans l'actualiser) c'est, essentiellement, l'étudiant. Rien de réel ne saurait se faire sans lui, encore moins contre lui. Tout est possible avec lui. Dans la mesure donc où l'expression « français oral » peut être comprise comme français personnel, il existe un lien étroit pouvant s'établir entre la littérature en général, la poésie en particulier, et ce langage personnel. Lequel et pourquoi ? Précisons-le.

Le lien qui existe (lien quasi nécessaire) entre l'enseignement de la langue et le recours à la littérature est loin d'être immédiatement évident. Cela tient au fait que le sens de la littérature est souvent oublié au profit de ses dimensions plus mesurables comme la complexification du code linguistique de base. Dans la mesure où cet oubli ou ce refus de considérer ce qui se donne et se dit implicitement dans le discours littéraire persiste, il rend quasi impossible toute approche intérieure du phénomène littéraire. L'enseignement de la langue se réduit à n'être qu'une initiation à la reconnaissance des formes simples d'abord puis, plus complexes, ensuite, sans souci réel de rendre ces formes habitables. Pas besoin de recourir à la littérature pour effectuer un tel enseignement.

Mais si, au lieu de considérer la littérature comme un simple phénomène de complexification verbale, on s'avise de la considérer comme le lieu propre de la naissance du langage, il devient évident que sa présence à l'école n'a plus à être justifiée. Le débat à peine voilé ouvert ici s'articule sur des conceptions différentes, voire opposées : le langage comme instrument de « communication » et le langage comme mise au monde de celui qui parle. Pour l'une, l'acquisition du langage est une performance quantifiable, une habileté de base qu'on acquiert et qui nous permet ensuite une action plus efficace parce qu'un certain conformisme social est acquis, ou, au mieux parce que les outils du travail idéologique sont maîtrisés. Dans cette perspective, le recours à la littérature est plus nuisible qu'utile parce qu'ici la maîtrise des mots est plus difficile, comme si la « langue littéraire » dépassait tout à coup celui qui l'utilise.

Le langage est aussi et surtout, malgré toutes nos tentatives d'évasion, manière d'être possible qui peut devenir réelle. Dans la mesure où une telle perspective est adoptée et devient objectif d'enseignement, la présence de la littérature à l'école s'impose de soi. La langue d'un peuple vit dans sa littérature (orale ou écrite). Qui veut communier à une culture pour y participer par imitation d'abord, re-création ensuite puis, finalement, par la création proprement dite, doit se frayer une voie vers le cœur de ce langage en accédant à son propre langage à lui.

Si les étudiants ne sont pas mis en contact avec la vie du langage à l'école (dès le primaire, même si c'est selon des modalités particulières que chaque professeur déjà situé dans le langage ne manquera pas de découvrir ou d'inventer), à quel moment le seront-ils ? S'ils ne sont pas initiés à cette vie par les professeurs, par qui le seront-ils ? C'est à l'école que sont posés les fondements d'une culture vivante, que la naissance à nous-mêmes a le plus de chance de se réaliser la préoccupation majeure des enseignants devrait donc en être une de personnalisation du langage. Dans la mesure où l'expression *enseignement du français oral* signifie initiation à un langage personnel, le recours à la littérature s'impose.

Mais une telle affirmation ne suffit pas à tracer une voie d'approche qui rende la littérature plus près de l'étudiant. Une telle voie ne peut d'ailleurs être suggérée que par une approche qui, de l'intérieur de la littérature, nous dise ce qu'elle est, comment elle se déploie et pourquoi elle se déploie de cette manière. C'est là le sujet d'un autre article.

Jean-Noël PONTBRIAND